

# CHARTRE DE MODÉRATION FACEBOOK

Les publications des pages Facebook de l'association ROYAN RAND'EAU ont pour objectif la diffusion des événements, informations et actualités. Ces pages publiques sont un espace ouvert à tous.

La présente Charte a pour but d'indiquer et de préciser aux utilisateurs les conditions de consultation, les interactions possibles ainsi que les modalités de modération. En s'abonnant, consultant ou en interagissant, **l'utilisateur accepte sans réserve la présente charte et s'engage à la respecter à chaque visite sur le fil d'actualités de la page.**

## I. Règles de bonne conduite s'imposant aux utilisateurs

Afin de préserver un climat respectueux, les modérateurs pourront supprimer, sans avertissement préalable, tout propos tombant sous le coup de la loi :

- Incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence à caractère raciste, xénophobe, homophobe ou révisionniste
- Apologie des substances illicites ou consommation excessive d'alcool

Peuvent également être supprimés (liste non exhaustive) :

- Les commentaires insultants, agressifs, vulgaires ou harcelants ou prenant à partie un ou plusieurs participants
- Les contenus diffamatoires, injurieux ou sans rapport avec les publications
- Les liens renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire aux lois et règlements en vigueur en France
- Les messages publicitaires, commerciaux ou à caractère promotionnel
- Les contributions abusives en langage « SMS » ou en majuscules
- Les conversations privées ou échanges de coordonnées personnelles
- Les questions personnelles non liées à l'objet de la page

## II. Principes de modération

Les commentaires postés sur les pages Facebook font l'objet d'une modération a posteriori, c'est-à-dire après leur publication. Les modérateurs se réservent le droit de supprimer tout commentaire non conforme aux règles définies.

L'administrateur gère les paramètres de la page, donne les droits nécessaires aux modérateurs et/ou rédacteurs. Le modérateur peut bloquer temporairement ou définitivement un utilisateur qui persiste à publier des contenus inappropriés.

Le non-respect des règles de bonne conduite ou des dispositions légales peut entraîner la suppression de commentaires ou le blocage de l'utilisateur.

## III. Droit à l'image

Les photos et vidéos publiées sur cette page respectent le droit à l'image. Toute personne identifiable peut demander à ce que son image soit retirée en contactant les administrateurs via la messagerie : [communication@royanrandeau.fr](mailto:communication@royanrandeau.fr)

## IV. Engagement des modérateurs

Les publications contraires à la loi seront supprimées par les modérateurs et signalées au Président qui, après avis du conseil d'administration, décidera de la conduite à tenir.

La présente Charte est susceptible d'évoluer selon les besoins de l'association.

Jean Poumailloux  
Le Président,



**ROYAN RAND'EAU**

Maison des Associations  
61 Bis Rue Paul Doumer  
17200 ROYAN  
Siret : 450 977 145 00017